

La loi n° 99-586 du 12 juillet 1999, relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale a été publiée au Journal Officiel des 12 et 13 juillet 1999.

Cette loi est destinée notamment à favoriser la transparence des Etablissements Publics à Coopération Intercommunale (EPCI). Elle prévoit que :

« Le président de l'EPCI doit, avant le 30 septembre de chaque année, adresser au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement accompagné du compte administratif de celui-ci. »

« Le maire communique ce rapport au conseil municipal lors d'une séance publique au cours de laquelle les délégués de chaque commune membre de l'organe délibérant de l'EPCI peuvent être entendus. Le Président de l'EPCI peut être entendu par le conseil municipal de chaque commune membre, soit à sa demande, soit à celle du conseil municipal. »

« Les délégués de la commune rendent compte au moins deux fois par an au conseil municipal de l'activité de l'EPCI »

Extrait du *Document de mise en œuvre de la loi relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale* (Pg 40) édité par la Direction Générale des Collectivités Locales (juillet 1999)

# SOMMAIRE

## INTRODUCTION ..... Pg 3

## LE FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ..... Pg 4

Le Conseil Communautaire.....	Pg 5
Le Bureau.....	Pg 6
Les différentes commissions.....	Pg 7
La structure administrative.....	Pg 8
La structure technique.....	Pg 8

## L'ACTIVITE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES EN 2008 ..... Pg 9

Une politique de développement économique et de soutien à l'emploi.....	Pg 9
Une politique d'aménagement du territoire.....	Pg 10
Une politique de communication.....	Pg 11
Une politique du logement et du cadre de vie.....	Pg 11
Une politique de l'environnement.....	Pg 12
Une politique culturelle.....	Pg 12
La fourrière animale.....	Pg 13
Compétence scolaire.....	Pg 13

## LES FINANCES / LE COMPTE ADMINISTRATIF ..... Pg 14

Budget principal.....	Pg 14
Budget annexe : Locations / ventes de bâtiments industriels.....	Pg 15
Budget annexe : Logement social.....	Pg 16
Budget annexe : Aménagement de terrains.....	Pg 17
Budget annexe : SPANC.....	Pg 18
Présentation agrégée des budgets (principal + annexes).....	Pg 19

## CONCLUSION ..... Pg 20

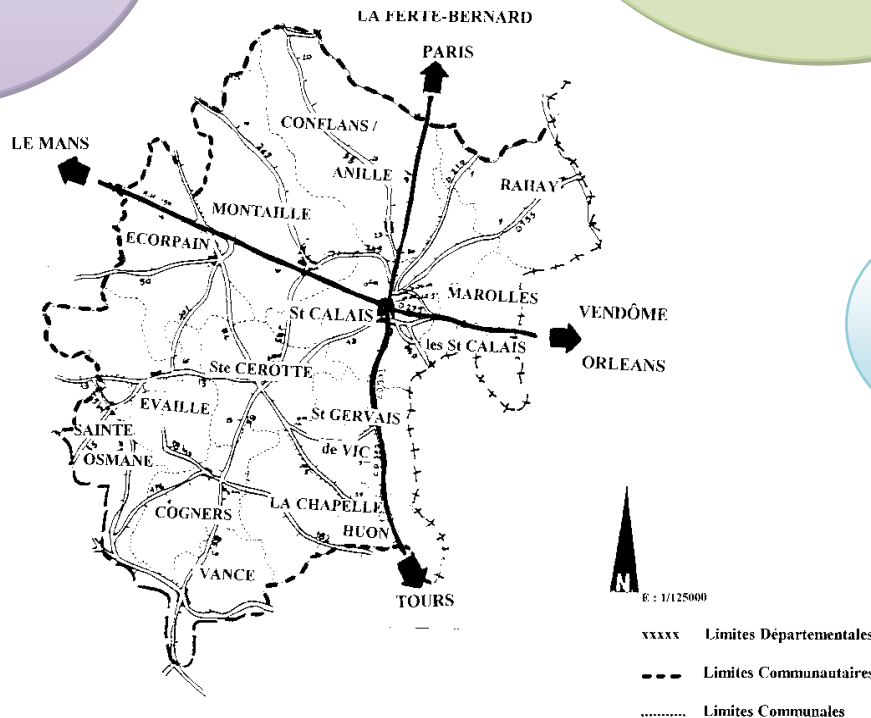
# INTRODUCTION

## **Notre territoire c'est :**

13 communes  
8 177 habitants  
Une ville centre, Saint  
Calais avec 3 796  
habitants

## **La Communauté de Communes c'est aussi...**

6 commissions  
18 membres du bureau  
29 conseillers  
communautaires  
Des conseillers municipaux  
impliqués dans les  
commissions



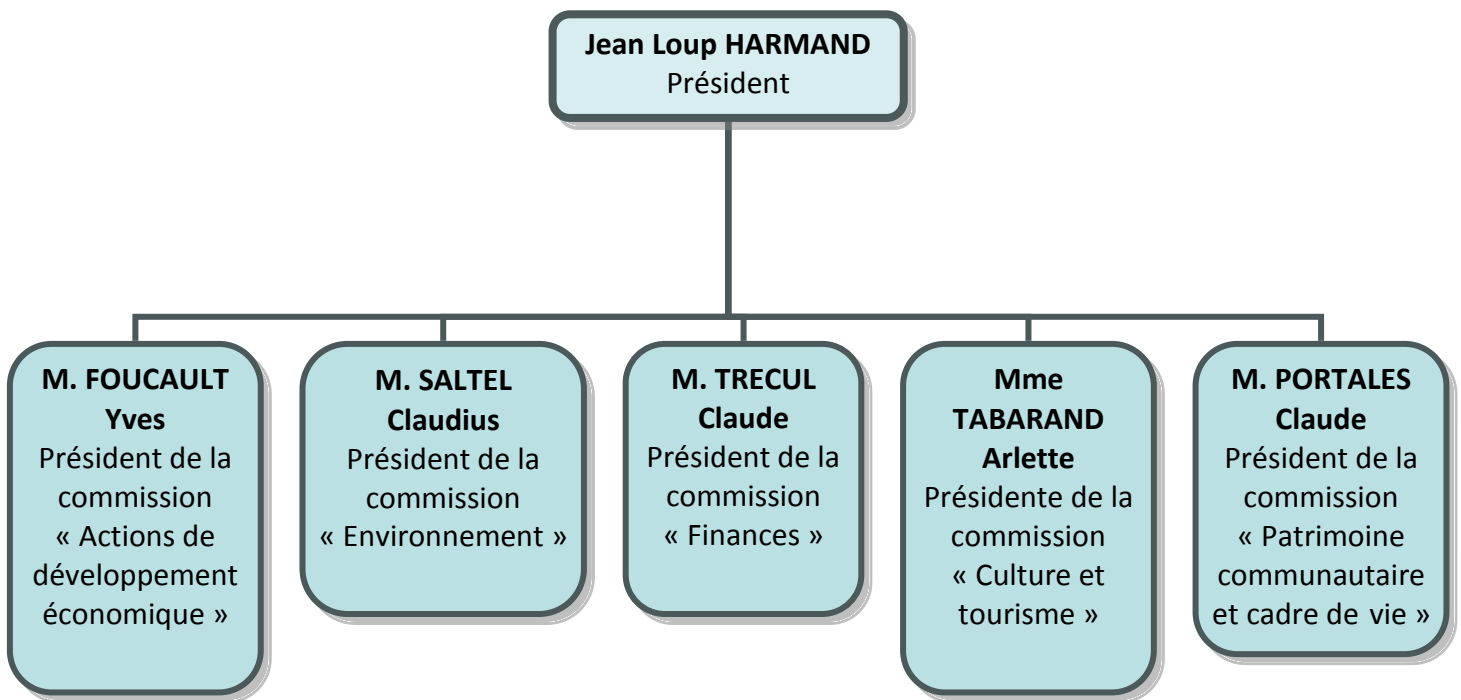
## **Des compétences d'intérêts communautaires :**

L'aménagement de l'espace  
Le développement économique  
La politique du logement social et du cadre de vie  
L'environnement  
Les actions dans le domaine sportif  
Les actions touristiques  
Les actions culturelles et scolaires  
La fourrière animale

## LE FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Les élections municipales en mars 2008 ont eu pour incidence un renouvellement des délégués communautaires. Sur 13 communes, 6 nouveaux maires sont élus.

Le Président Jean MARIE est reconduit dans ses fonctions. Au mois d'octobre, suite à la démission de ce dernier, de nouvelles élections ont eu lieu le 9 décembre et Jean Loup HARMAND est élu à la présidence.



## LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

La Communauté de Communes est administrée par un conseil composé de deux délégués titulaires et de deux suppléants par commune, à l'exception de Saint Calais qui dispose d'une représentation de cinq délégués titulaires et de cinq délégués suppléants (soit au total 29 délégués titulaires et 29 suppléants). :

### Les délégués titulaires et suppléants au 31 décembre 2008

COMMUNE	DELEGUES TITULAIRES	DELEGUES SUPPLEANTS
<b>LA CHAPELLE HUON</b>	MEINSER Marie Jeanne CHERY Gérard	BONNEFOY Bernard LEBERT Liliane
<b>COGNERS</b>	CHERON Michel JOUANNEAU Michel	KEMP Annick AUVRAY Jean
<b>CONFLANS SUR ANILLE</b>	LAMBERT Jean-Marc LECOMTE Yves	CHABILLANT Jean-Luc LEBOURHIS Claude
<b>ECORPAIN</b>	RENVOISE Guy FORGET Lucette	TURQUET Denise CARRE Philippe
<b>EVAILLE</b>	LEPROUX Guy GREMILLON Patrick	POIGNANT Jocelyne GOUJON Jean-Pierre
<b>MAROLLES LES SAINT CALAIS</b>	JUMERT Jean PORTALES Claude	LANGOT Olivier BONNEFOI Daniel
<b>MONTAILLE</b>	PAIRIGOUAS Michel TRECUL Claude	PRIEUR Sergine BRANLARD Mireille
<b>RAHAY</b>	SALTEL Claudius  HALGRIN Yannick	MERCIER de BEAUROUVRE Pierre Olivier NAUD LUGAND Claudie
<b>SAINT CALAIS</b>	RENOUOT Véronique KERN Yves HARMAND Jean Loup BENLOULOU Corinne LAMBRET Odile	TREILLE Eric BRANJONNEAU Michel POTAGE Jean-Paul LETELLIER Michel TREILLE Annick
<b>SAINTE CEROTTE</b>	RENVOISE Joël FOUCAULT Yves	GUILLOCHON Régis ROUGET Yannick
<b>SAINT GERVAIS DE VIC</b>	PILETTE Maryline DARROY Claude	DUPAS Robert LEROUX Pierre
<b>SAINTE OSMANE</b>	GREMILLON Louis TABARAND Arlette	DOLEUX Emile GRANGER Didier
<b>VANCE</b>	GALPIN Jacqueline HERPIN Jean-Jacques	HUGER Mireille COTTEREAU Laurent

Au cours de l'année 2008, le Conseil Communautaire s'est réuni 9 fois :

Le 12 février  
Le 15 avril  
Le 24 avril  
Le 6 mai  
Le 24 juin

Le 25 septembre  
Le 27 novembre  
Le 9 décembre  
Le 11 décembre

## LE BUREAU

Conformément aux statuts, le bureau est constitué d'un Président, de 6 vice-présidents et 7 membres. Le Bureau formule les propositions qui sont soumises au Conseil Communautaire. Sa composition est la suivante :

---

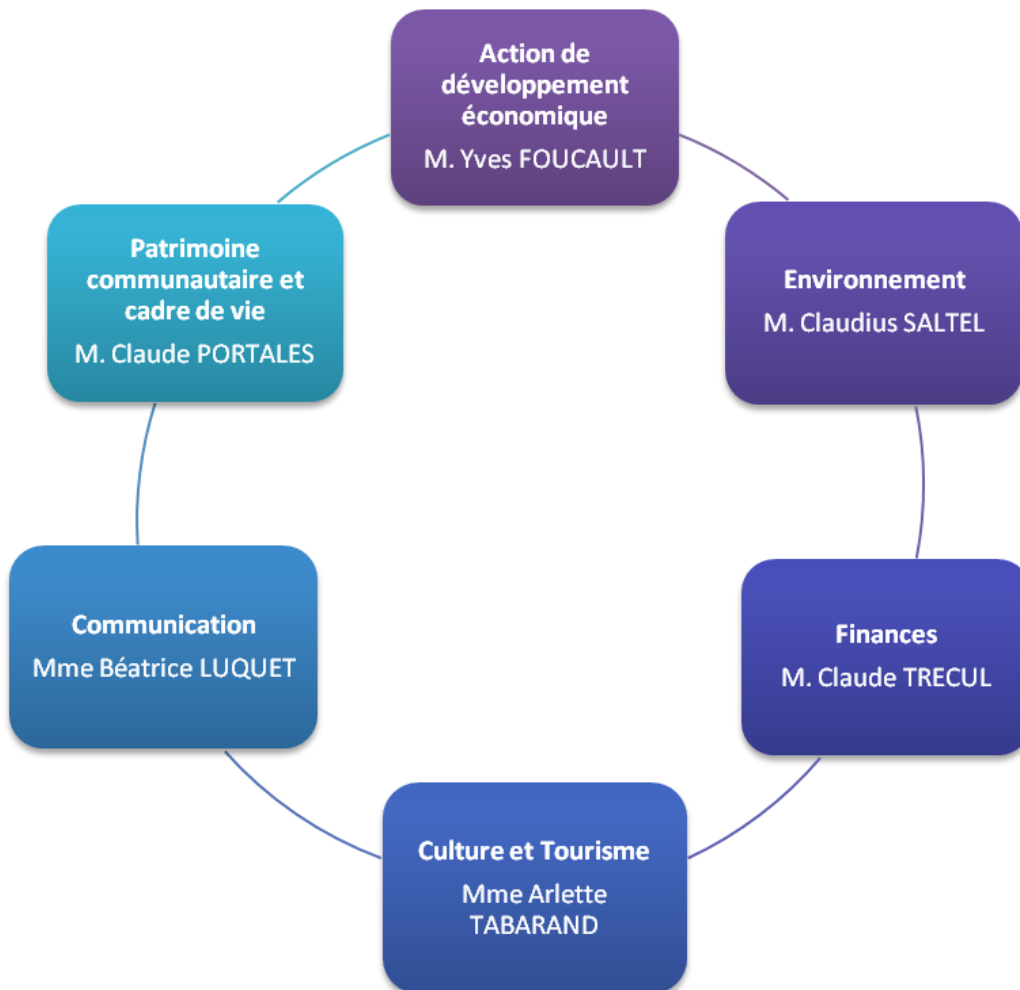
<b>Le Président</b>	M. HARMAND Jean Loup	Saint Calais
<b>6 Vice Présidents</b>	M. SALTEL Claudius M. FOUCAULT Yves M. TRECUL Claude Mme LUQUET Béatrice M. PORTALES Claude Mme TABARAND Arlette	Rahay Sainte Cérotte Montaillé Vancé Marolles les St Calais Sainte Osmane
<b>Membres</b>	M. CHERY Gérard M. JOUANNEAU Michel M. LAMBERT Jean Marc M. RENVOISE Guy M. GREMILLON Patrick M. JUMERT Jean M. PAIRIGOUAS Michel Mme RENOUT Véronique Mme PILETTE Maryline M. RENVOISE Joël M. GREMILLON Louis Mme LUQUET Béatrice	La Chapelle Huon Cogners Conflans sur Anille Ecorpain Evaillé Marolles les St Calais Montaillé Saint Calais Saint Gervais de Vic Sainte Cérotte Sainte Osmane Vancé

---

## LES DIFFERENTES COMMISSIONS

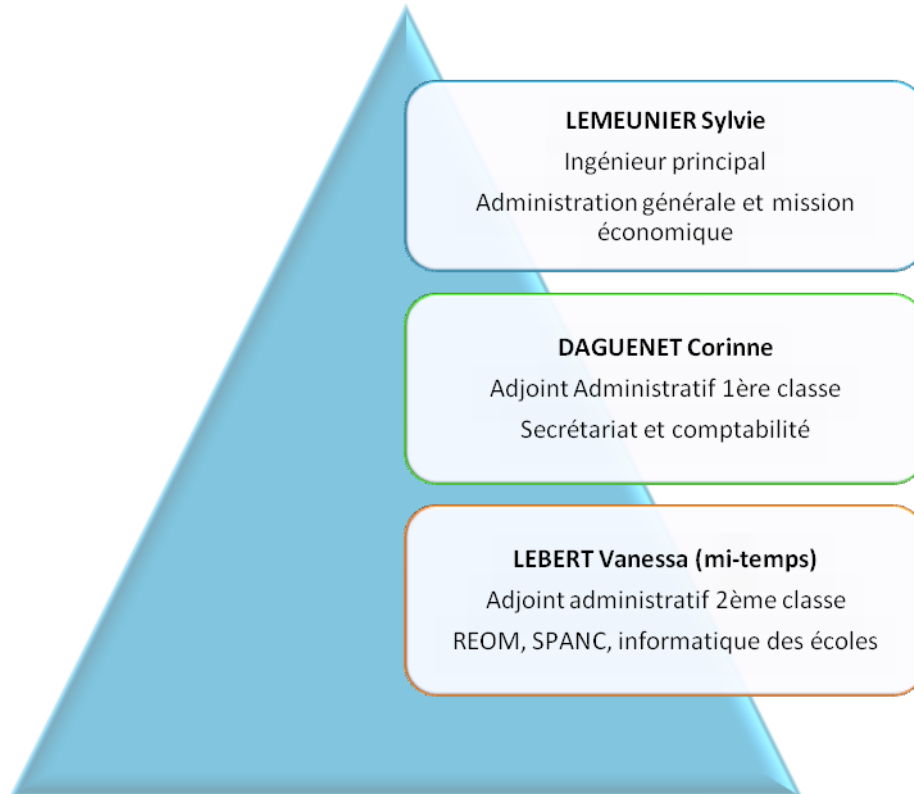
Le Conseil Communautaire a formé des commissions chargées d'étudier les questions soumises au Conseil. Le Président de la Communauté de Communes est Président de droit dans chaque commission.

Les commissions permanentes sont les suivantes :

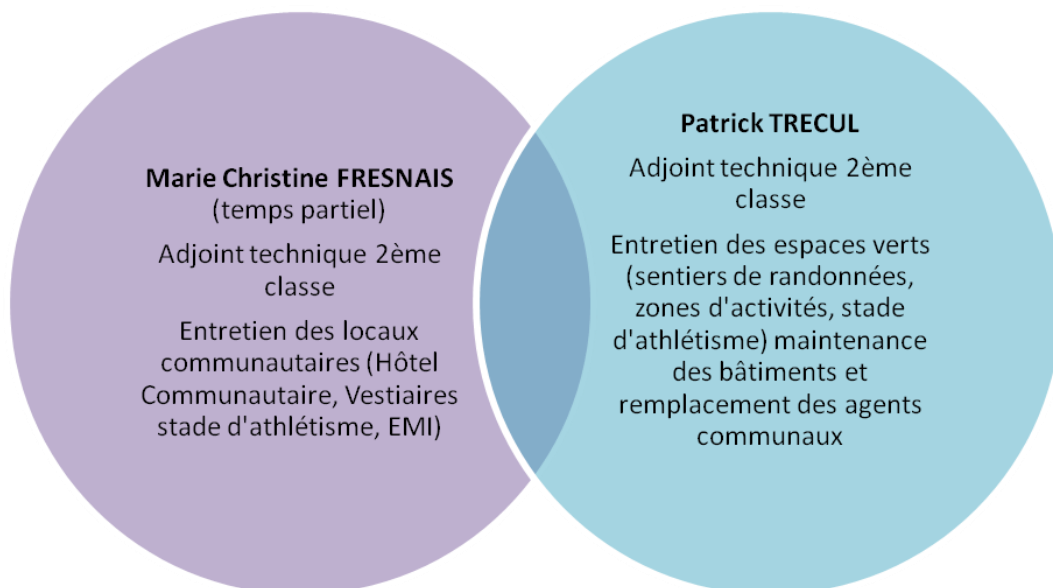


## LA STRUCTURE ADMINISTRATIVE

Conformément aux statuts, le siège de la Communauté de Communes est fixé à Saint Calais sis  
« 10 rue Saint Pierre »



## LA STRUCTURE TECHNIQUE



# L'ACTIVITE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES EN 2008

## UNE POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET DE SOUTIEN A L'EMPLOI

### 1) Le Soutien à l'emploi et à la formation

**Participation au financement de trois Contrats Emplois Jeunes** dans le domaine du tourisme, du sport et de la culture, à hauteur de **72 000 € pour l'année 2008**, soit une augmentation de 13,15 % de la participation de la communauté par rapport à 2007, qui ne cesse de croître depuis 2002, pour compenser le désengagement de l'Etat dans le financement des emplois jeunes.

### 2) L'Adhésion à la Maison De l'Emploi Sarthe Nord

#### Signature de la convention avec la MDE

L'ensemble des permanences de la MDE reparties en SARTHE Nord ont reçues **3169 visites et réalisées 1666 entretiens**. Ces permanences ont proposé plusieurs types d'accueil et d'accompagnement :

- vers l'emploi des bénéficiaires du RMI
- des demandeurs d'emploi : effectué dans le cadre d'une convention - Accueil et information de premier niveau pour l'ensemble des publics.

Les conseillères ont reçu **l'ensemble des personnes se présentant avec des questions liées à l'emploi et** Le cyber base est fonctionnel depuis le mois septembre 2008 au sis « 17 rue Fernand Poignant à Saint Calais ».

Cette année, notre participation s'élève à la somme de 3 317,82 €.

### 3) L'Adhésion à la Mission Locale Sarthe Nord

Le 18 décembre 2007, la PAIO est devenue la mission locale et est regroupée avec l'ensemble des PAIO en Sarthe Nord. La participation à la Mission Locale Sarthe Nord est de 8000€.

- 2337 jeunes ont été en contact avec la mission locale (Dont 154 jeunes canton St Calais)
- Dont 965 accueillis pour la première fois une population majoritairement féminine (59 %)
- 71% des jeunes avaient un niveau de formation inférieur ou égal au niveau V (CAP-BEP)
- 1006 jeunes ont accédé à l'emploi dont 110 ont signé un contrat en alternance
- 337 jeunes ont participé à une action de formation

La Mission locale reçoit les jeunes de 16 à 25 ans au 17 rue Fernand Poignant, et partage ses locaux avec la MDE.

#### 4) Le développement économique

La Communauté de Communes, comme les années précédentes est à l'écoute des chefs d'entreprises.

**Conseils et accompagnement des chefs d'entreprises** pour la constitution de dossiers, demande de subvention dans divers domaines (Création d'entreprise, création d'emploi, investissement, matériel de production...). La mission économique a rencontré ou suivi 25 chefs d'entreprises, dont 10 porteurs de projet et un seul a mené à bien la création de son entreprise.

#### 5) La Zone du Pressoir

Le 28 octobre la Communauté de Communes a signé la vente avec Eric Fontaine pour une surface de près de 5000m<sup>2</sup>, en vue de construire le Pressoir Hôtel.

A également signé le 12 juillet, le compromis avec la Sté UNICAGES, un terrain d'une surface d'environ 47 000m<sup>2</sup>, en vue d'y construire un hyper marché Carrefour Market et ses annexes.

#### 6) Le bâtiment multi activités

Occupation du bâtiment :

Depuis mi décembre 2006, une entreprise de la Région Parisienne (Timothy of Saint Louis), faisant du négoce d'articles de décoration pour la table, loue la grande partie. Délocalisation réussie, favorisée par un partenariat avec Sarthe Expansion.

L'entreprise TIMOTHY a occupé exceptionnellement la petite partie pour une durée de 3 mois au cours du dernier trimestre.

#### 7) Création d'un bâtiment blanc

Le conseil communautaire a décidé de réaliser un bâtiment blanc .Un dossier de demande de subvention a été déposé aux services de la Dotation du Développement Rural. Ce bâtiment démarrera en fin 2009, suite aux études de maîtrise d'œuvre et de la procédure des marchés publics. Signature d'une convention de commande partagée avec 5 autres communautés de communes de la Sarthe.

## UNE POLITIQUE D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

### 1) La Convention de Développement Local avec le Département

Bilan de la CDL 2005- 2008 :

- **Dotation de base** : sur 46 036 €, 53% seulement des crédits ont été consommés, suite à la non réalisation d'opérations.
- **Dotation principale** : 20 opérations ont été réalisées pour un montant de 1 568 463€ et un montant de subvention de 461 762€ soit un taux moyen de 29 .44%.
- **Dotation exceptionnelle** attribuée à la Communauté de communes pour l'opération création des vestiaires (47 808€ pour un montant de travaux de 159 838€.)

### 2) Le Contrat Territorial Unique signé par le Pays du Perche Sarthois

Avenant du CTU signé en février 2008. La communauté de communes abandonne l'opération aménagement de la zone du Pressoir. Une partie des crédits est reportée sur les opérations ; aménagement de la place de l'église de Sainte Cérotte, église de Cogners et le centre de ressource de Saint Calais.

## UNE POLITIQUE DE COMMUNICATION

La Communauté de Communes a poursuivi le développement des outils de communication externe



**En direction des chefs d'entreprises**

### 1) La gazette économique : L'Eco Calaisien

Un bulletin semestriel d'informations avec les différents acteurs économiques locaux et les organismes de développement. Toutes les entreprises artisanales, industrielles, de commerces et de services dont le siège se situe sur le Pays Calaisien sont destinataires de ce bulletin. Il est également envoyé aux entreprises industrielles de plus de 10 salariés des Communautés de Communes du Pays Bilurien et de Val de Bray.

Les organismes de développement en sont également destinataires.

En 2008, deux numéros ont été édités mais un seul a été accompagné d'un numéro hors séries, présentant les entreprises qui n'étaient pas encore parues.



**En direction des ménages du territoire**

### 2) L'Édition d'un journal communautaire

L'année 1998, fut l'occasion pour la Communauté de Communes de se doter de son 1<sup>er</sup> outil de communication en direction de ses concitoyens. L'édition du journal « Le Pays Calaisien » est semestrielle. Exceptionnellement, un seul numéro est paru soit le n° 20.

### 3) Refonte du site internet communautaire

Durant le dernier quadrimestre, les membres de la commission communication ont travaillé à la rédaction d'un cahier des charges afin de lancer une consultation auprès de prestataire.

### 4) Les nouvelles technologies et le secteur scolaire

Depuis 2004, Delta Technologie de la Ferté Bernard, est retenu pour assurer la maintenance du parc informatique des écoles. La Communauté de Communes poursuit son action en faveur des écoles publiques, en les équipant de 6 nouvelles imprimantes (Hors services au cours de l'année) et 8 ordinateurs, et en prenant à sa charge les abonnements wanadoo et les frais de connexion à Internet.

## UNE POLITIQUE DU LOGEMENT ET DU CADRE DE VIE

### 1) Le Fleurissement des communes

Maintien de la participation financière, portée à 0,60 € par habitant avec un minimum de 230 euros par commune.

### 2) Le Logement social

Malgré l'inscription d'une ligne budgétaire de 50 000 €, aucune acquisition n'a eu lieu en 2008.

## UNE POLITIQUE DE L'ENVIRONNEMENT

### 1) La Collecte et le traitement des déchets

La participation de la collectivité au SMIRGEOMES est de 515 430 €.

### 2) Le SPANC

Suite à l'étude préalable à la mise en place du SPANC, le choix des élus communautaires s'est porté vers une Délégation de Service Public confiée à VEOLIA EAU à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2006 pour une durée de 8 ans. En 2008, les diagnostics des installations sanitaires autonomes sont réalisés sur les communes Vancé, Cogners et Saint Calais.

### 3) La boucle du Pays Calaisien

Poursuite et fin de cette opération. : Balisage des chemins et pose de signalétique sur les chemins, des panneaux cœur de village et des planchettes sur le chemin botanique, sur le sentier des « Arbres nommés » à Sainte Osmane et à l'Arboretum de Cogners.  
Impression de 5 000 cartes topoguide.

Natacha Leurion Pansiot a terminé son contrat d'apprentissage à la fin des deux années. Elle a réussi son BTS de gestion des espaces naturels pour se diriger vers une licence en biologie.

## UNE POLITIQUE CULTURELLE

### 1) Ecole de Musique Intercommunale

La Communauté de Communes apporte son soutien au fonctionnement du Syndicat Mixte de la Vallée de Braye et de l'Anille (Ecole de Musique Intercommunale). Le montant de sa participation pour 2008 est près de 84 000 € (Soit une augmentation de près de 8 % par rapport à 2007).

Après une première étude de faisabilité réalisé par le CAUE en 2006, relative à la réhabilitation et extension des locaux actuels - projet intéressant, mais pas réellement fonctionnel et surtout très onéreux- la communauté a décidé de lancer un appel d'offres auprès de maître d'œuvre pour réaliser une esquisse architecturale et une étude de faisabilité d'un bâtiment neuf. Le cabinet A3DESS a été retenu. C'est en février 2008 que le cabinet a remis son projet et le prévisionnel pour de nouveaux locaux pour accueillir l'école de musique, couplée avec une salle de spectacle.

*Ecole de musique de 780m<sup>2</sup> : coût prévisionnel opération globale 929 100€ HT:*

*Salle de spectacle de 540 m<sup>2</sup> (200 places) : coût prévisionnel opération globale 1 052 000€ HT*

De septembre à novembre, les élus de la commission culture et tourisme ont visité en Sarthe et en Mayenne des écoles et des salles de spectacle, afin de recueillir l'avis des élus et des techniciens en charge de tels équipements.

Il est préconisé de réaliser une étude de programmation en 2009.

### 2) Les évènements culturels

La programmation culturelle de la communauté a retenu pour l'année 2008 : En Novembre, à la salle de Vancé, un concert du groupe « TRIO PTT ».

Comme les années passées la Communauté a renouvelé son soutien à l'association Festival's pour la 11<sup>ème</sup> édition de « Soirs au Village ».

## LA FOURRIERE ANIMALE

En fonctionnement depuis le début janvier 2007, elle a accueilli en 2008, 12 chiens ont accueillis. 5 ont du être emmenés à la SPA de Yvré l'Evêque, ce qui occasionne des frais d'identification pour la communauté (48 € soit une seule identification). Ces chiens sont restés en moyenne 3 à 4 semaines au chenil.

Sinon les autres n'ont fait que des courts voire très courts séjours et pour la satisfaction de tous ont retrouvé leur propriétaire.

## COMPETENCE SCOLAIRE

La communauté de communes participe au fonctionnement des Classes d'Intégration Scolaire (CLIS) et du Réseau d'Aide Spécialisé des Enfants en Difficulté (RASED).

# LES FINANCES

## LE COMPTE ADMINISTRATIF 2008

### ⌘ Budget général ⌘

#### INVESTISSEMENT

Pour le budget d'investissement, il ressort un résultat de clôture de **18 811.79 €**

Dépenses d'investissement	120 231.58 €
Recettes d'investissement	260 264.03 €
<b>Soit un excédent d'investissement de</b>	<b>140 032.45 €</b>
Résultat reporté de l'exercice 2007	-139 448.66 €
<b>Soit un excédent global de clôture de</b>	<b>583.79 €</b>
R.A.R. D/R Excédent	18 228.00 €
<b>Soit un Résultat global de clôture de</b>	<b>18 811.79 €</b>

#### FONCTIONNEMENT

Le budget de fonctionnement s'est soldé par un excédent global de clôture de **699 762,68€**

Dépenses de fonctionnement	1 840 141.09 €
Recettes de fonctionnement	2 108 725.89 €
<b>Soit un excédent de fonctionnement de</b>	<b>268 584.80 €</b>
Excédent de l'exercice 2007	431 177.88 €
<b>Soit un excédent global de clôture de</b>	<b>699 762.68 €</b>

Le budget général 2008 se solde donc par un résultat.....	718 574,47 €
Déficit d'investissement.....	18 811,79 €
Excédent de fonctionnement.....	699 762,68 €

## Budget annexe : Locations / ventes de bâtiments industriels

### INVESTISSEMENT

Pour le budget d'investissement, il ressort un résultat de clôture de **+ 0,55 €**

Dépenses d'investissement	25 230.29 €
Recettes d'investissement	74 431.58 €
<b>Soit un excédent d'investissement de</b>	<b>49 201.29 €</b>
Déficit reporté de l'exercice 2007	- 49 200.74 €
<b>Soit un excédent global de clôture de</b>	<b>0.55 €</b>

### FONCTIONNEMENT

Le budget de fonctionnement s'est soldé par un excédent global de clôture de **6 858,58 €**

Dépenses de fonctionnement	14 487.68 €
Recettes de fonctionnement	19 193.88 €
<b>Soit un excédent de fonctionnement de</b>	<b>4 706.20 €</b>
Excédent de l'exercice 2007	2 152.38 €
<b>Soit un excédent global de clôture de</b>	<b>6 858.58 €</b>

Le budget annexe 2008 se solde donc par un résultat.....	6 859.13 €
Excédent d'investissement.....	0.55 €
Excédent de fonctionnement.....	6 858.58 €

## Budget annexe : Logement social

### INVESTISSEMENT

Pour le budget d'investissement, il ressort un résultat de clôture de **0 €**.

Dépenses d'investissement	4 934.00 €
Recettes d'investissement	4 934.00 €
<b>Soit un résultat d'investissement de</b>	<b>0.00 €</b>
Déficit reporté de l'exercice 2007	0.00 €
<b>Soit un résultat global de clôture de</b>	<b>0.00 €</b>

### FONCTIONNEMENT

Le budget de fonctionnement s'est soldé par un résultat global de clôture de 0 €

Dépenses de fonctionnement	1 744.48 €
Recettes de fonctionnement	1 744.48 €
<b>Soit un résultat global de clôture de</b>	<b>0.00 €</b>
Excédent de l'exercice 2007	0.00 €
<b>Soit un résultat global de clôture de</b>	<b>0.00 €</b>

Le budget annexe 2008 se solde donc par un résultat.....	0.00 €
Déficit d'investissement.....	0.00 €
Excédent de fonctionnement.....	0.00 €

## Budget annexe : Aménagement terrains

### INVESTISSEMENT

Pour le budget d'investissement, il ressort un résultat de clôture de **0 €**.

Dépenses d'investissement	263 999.46 €
Recettes d'investissement	263 999.46 €
<b>Soit un résultat d'investissement de</b>	<b>0.00 €</b>
Résultat de l'exercice 2007	0.00 €
<b>Soit un résultat global de clôture de</b>	<b>0.00 €</b>

### FONCTIONNEMENT

Le budget de fonctionnement s'est soldé par un résultat de clôture déficitaire de **0 €**

Dépenses de fonctionnement	<b>243 807.46 €</b>
Recettes de fonctionnement	243 807.87 €
<b>Soit un résultat global de clôture de</b>	<b>+ 0.41 €</b>
Résultat de l'exercice 2007	- 0.41 €
<b>Soit un résultat global de clôture de</b>	<b>0.00 €</b>

Le budget annexe 2008 se solde donc par un résultat.....	0.00 €
Déficit d'investissement.....	0.00 €
Déficit de fonctionnement.....	0.00 €

## Budget annexe : SPANC

### FONCTIONNEMENT

Le budget de fonctionnement s'est soldé par un résultat de clôture de **0.00 €**

Dépenses de fonctionnement	<b>0.00 €</b>
Recettes de fonctionnement	1 533.52 €
<b>Soit un résultat global de clôture de</b>	<b>1 533.52 €</b>
Résultat de l'exercice 2007	0.00 €
<b>Soit un résultat global de clôture de</b>	<b>0.00 €</b>

Le budget annexe 2008 se solde donc par un résultat.....	0.00 €
Déficit d'investissement.....	0.00 €
Excédent de fonctionnement.....	0.00 €

## ⌘ Présentation agrégée des budgets (principal + annexes) ⌘

### INVESTISSEMENT

Pour le budget d'investissement, il ressort un résultat de clôture excédentaire de 18 812,34€.

Dépenses d'investissement	414 395.33 €
Recettes d'investissement	603 629.07 €
<b>Soit un excédent d'investissement de</b>	<b>+ 189 233.74 €</b>
Résultat de l'exercice 2007	- 188 649.40 €
<b>Soit un résultat global de clôture de</b>	<b>584.34 €</b>
R.A.R. D/R	18 228.00 €
<b>Soit un Résultat global de clôture de</b>	<b>+ 18 812.34 €</b>

### FONCTIONNEMENT

Le budget de fonctionnement s'est soldé par un excédent global de clôture de 708 154.78 €

Dépenses de fonctionnement	2 100 180.71 €
Recettes de fonctionnement	2 375 005.64 €
<b>Soit un excédent de fonctionnement de</b>	<b>274 824 .93 €</b>
Excédent de l'exercice 2007	433 329.85 €
<b>Soit un excédent global de clôture de</b>	<b>708 154.78 €</b>

Le budget annexe 2008 se solde donc par un résultat.....	+ 726 967.12 €
Excédent d'investissement.....	+ 18 812.34 €
Excédent de fonctionnement.....	+ 708 154.78 €

# CONCLUSION

## L'ANNEE 2008

**Le budget reflète la faible activité en matière d'investissement ; le conseil et le service en soutien au développement économique est demeuré actif. 2008 restera une année de transition qui aurait pu permettre de démarrer une réflexion sur un projet pour la Communauté de Communes.**

Plus de 72 000 € aident au financement des emplois à l'Office de Tourisme, à l'Anille Brayé Omnisport et à la MJC.

**La Communauté de Communes continue de mener plusieurs actions en faveur de ses 13 communes adhérentes.**

- L'aide au fleurissement
- Mise à disposition de l'agent communal en particulier pendant les vacances
- Poursuivre le programme « Logement social » en réhabilitant des habitations (prévue une par an), située au centre bourg
- Assurer la maintenance du parc informatique des Ecoles
- Diverses activités : soutien au carnaval, concert...

## REGARDS VERS 2009

### ZA du Pressoir

Le projet d'aménagement de Champion est à refaire ; le permis de construire n'a pu être attribué faute d'un certains nombres d'éléments non fournis en temps : plusieurs projets, liés à cette implantation sont en en attente.

Un nouveau bâtiment multi-activités de 900 m2 est en cours.

**Ecole de Musique** : l'étude de faisabilité et un nouveau chiffrage sera présentée aux élus communautaires au 2<sup>ème</sup> semestre.

La situation actuelle, associée aux réformes, ne permet pas une grande lisibilité ; aussi l'implication des élus, la formation, doivent nous permettre d'anticiper et de mettre sur pied les éléments d'une prospective financière et de commencer à élaborer le Plan Pluriannuel d'Investissement. Le plan de communication sera revu.